

+20%
DE BONIFICATION
à l'achat de chèques
#CharlevoixFort

bit.ly/achete-a-maison

**ACHÈTE À MAISON
C'EST PAYANT**
#charlevoixfort

Votre mouvement
d'achat local pour
les Fêtes!

UNE INITIATIVE DE :

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :

EN COLLABORATION AVEC :



Cher commerçant,

Afin de stimuler concrètement l'achat local à la période des Fêtes, nous mettons en circulation 120 000 \$ en chèques #CharlevoixFort (voir spécimen en bas de page). Nous vous demandons **d'honorer ces coupures** que vous devez considérer comme de l'**argent**. Un mécanisme simple vous permettra de récupérer les sommes qui vous sont dues dans un délai très court.

CONCOURS – GAGNEZ 500 \$ ET REMETTEZ 500 \$ À L'UN DE VOS CLIENTS

Transmettez vos demandes de remboursement **avant le 31 décembre 2020*** et courez la chance de gagner 500 \$ en chèques #CharlevoixFort. Votre client, qui aura utilisé ses chèques avant Noël, remportera lui aussi une somme de 500 \$. Pour toutes informations additionnelles, communiquez avec votre association ou consultez le règlement complet au www.creezdesliens.com.

**le cachet de la poste en faisant foi*

ÉTAPE 1 : la validation

AVANT d'encaisser un chèque #CharlevoixFort, assurez-vous :

- de vérifier sa **VALIDITÉ** en vérifiant les éléments suivants :
 - Chaque chèque est numéroté.
 - La valeur du chèque (10 \$ ou 20 \$) est imprimée à l'encre rouge métallisée.
 - Certains motifs sont couverts d'un vernis lustré.
- que **VOTRE ADRESSE** commerciale soit située sur le territoire de la MRC de Charlevoix ou de la MRC de Charlevoix-Est;
- que vous possédez un **NEQ** (Numéro d'Entreprise du Québec).
(Si ce n'est pas le cas, communiquez avec la Chambre de commerce de Charlevoix: info@creezdesliens.com ou au 418 435-1603);
- que vous n'encaissez pas de chèque au-delà du 31 mars 2021.

ÉTAPE 2 : la mécanique

Les chèques #CharlevoixFort ne sont pas monnayables, ni remboursables. Si la **VALEUR** du chèque qui vous est remis **DÉPASSE** le montant total de la facture, **NE RENDEZ PAS** la monnaie au client.

(ex: si vous facturez 31,45 \$, et qu'on vous présente deux chèques de 20 \$, considérez que vous bénéficiez de 8,55 \$ en don. Vous pouvez aussi demander au client d'utiliser une plus petite coupure et de défrayer le solde avec un autre mode de paiement.)

ÉTAPE 3 : le remboursement

Une fois les chèques #CharlevoixFort encaissés :

- **COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE** de remboursement, disponible sur le site Internet de la Chambre de commerce de Charlevoix au bit.ly/remboursementcheque
- **ENVOYEZ** les documents (chèque-s et formulaire rempli) à l'adresse suivante : Chambre de commerce de Charlevoix, 11 rue Saint-Jean-Baptiste, bureau 209, Baie-Saint-Paul, Québec, G3Z 1M1;
- **PARTICIPEZ au concours en faisant parvenir vos demandes de remboursement avant le 31 décembre 2020;**
- **VÉRIFIEZ** votre compte bancaire après 7 jours ouvrables pour vous assurer que la somme vous a été créditée.

Note : La Chambre de commerce de Charlevoix traitera les demandes de remboursement **1 FOIS** par semaine. Seuls les dossiers complets seront traités. Les remboursements se feront par virement, directement sur votre compte bancaire. Pour toutes informations additionnelles, communiquez avec la Chambre de commerce de Charlevoix à info@creezdesliens.com ou au 418 435-1603.

ACHÈTE À MAISON C'EST PAYANT

CHÈQUE 20\$ #CharlevoixFort

À l'ordre de (nom du commerçant)

Signature de l'acheteur

20\$
Vingt dollars

0002

À L'ACHETEUR

- **SIGNEZ** ce chèque pour le valider.
- **UTILISEZ-LE** pour acheter n'importe quel bien ou service chez un commerçant du grand Charlevoix.
- Plusieurs chèques peuvent être utilisés pour un même achat.
- Non monnayable en tout ou en partie. **Expiration : 31 mars 2021**

AU COMMERÇANT

- **VÉRIFIEZ** la validité du chèque grâce à l'encre rouge métallisée au recto. Assurez-vous que votre adresse commerciale est située sur le territoire de la MRC de Charlevoix ou de la MRC de Charlevoix-Est.
- **COMPLÉTEZ** le formulaire de remboursement que vous trouverez sur le site de la Chambre de commerce de Charlevoix au bit.ly/remboursementcheque
- **ENVOYEZ** les documents (chèque-s et formulaire) à l'adresse indiquée sur le formulaire.
- **RECEVEZ** un remboursement complet de la Chambre de commerce de Charlevoix dans un délai de 7 jours.

Pour informations : 418 435-1603
Règlement complet au www.creezdesliens.com

UNE INITIATIVE DE :

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :

La Chambre de commerce de Charlevoix
SAC
CircuitVie Le Méridien
TOURISME ISLE-AUX-COUDRES
SADC
MRC de Charlevoix
MRC DE CHARLEVOIX-EST
ASSOCIATION DES LIENS D'AFFAIRES
EN COLLABORATION AVEC : CIHO | Le Charlevoisien | Go-Xplore
Desjardins
CHARLEVOIX
Émilie Foster
Députée de Charlevoix-Côte-de-Saint-Jean et adjointe parlementaire de la ministre de l'Éducation supérieure

Facebook.com/charlevoixfort

Aimez la page Facebook Charlevoixfort et invitez vos amis à en faire autant. Nous y publierons régulièrement les initiatives régionales pour promouvoir l'achat local. Vos clients et vous pourrez acheter des chèques #Charlevoixfort directement à partir de cette page.

L'équipe des 14 partenaires